

THIERRY LECERF

CANTON DE SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC

Pour le canton de Saint-Romain-de-Colbosc, les écologistes seront vigilant(e)s sur plusieurs thèmes majeurs : tout ce qui touche à l'eau (inondations mais aussi eau potable), les pollutions industrielles, les transports, les services de proximité, la vie socio-culturelle, l'agrobioculture et l'urbanisation. Ces axes principaux n'occulent en rien toutes les autres actions sur les OGM, le plein-emploi, les énergies... Nous avons abouti à une sélection prioritaire sur des réalités quotidiennes à partir de l'axiome « le Conseiller général est le représentant du Département auprès de la population et le représentant de la population auprès du Département » :

- **Développer les transports collectifs** : trajets domicile – travail (exemple : ZIP du Havre avec l'absence de transport public), transport à la demande, navettes pour les gares/haltes SNCF, déplacement des handicapés, aménagement de pistes cyclables ou piétons...
- **Améliorer la qualité et réduire le coût de l'eau au robinet** : non seulement les inondations sont à l'origine de troubles, mais la pollution générale des sols est à prendre en compte. Sans oublier, que cette eau coûte cher, que son adduction n'est pas maîtrisée - ou mal - par vos élu(e)s actuel(le)s.
- **Mettre en place ou garder des services de proximité** : (Poste, écoles, commerces, accueil des personnes en difficultés, aux seniors, maison de l'emploi et de la solidarité...)
- **Renouveler la vie socio-culturelle** : spectacles itinérants, accès à la Maison Pour Tous, activités péri-scolaires...
- **Favoriser l'agrobioculture** : préservation des sols et sous-sols, préservation de la santé des producteurs et des consommateurs.
- **Urbaniser avec la norme Haute Qualité Environnementale**
- **Promouvoir le sport-santé** : en liaison avec les associations ou clubs locaux.

En tant qu'élu(e)s, nous nous engageons :

- À intervenir au sein du conseil général de Seine Maritime sur ces thèmes prioritaires (sans oublier les autres : lutte contre l'exclusion, lutte contre l'échec scolaire...) et pour réorienter les actions du conseil général ;
- À répondre à toute sollicitation de concitoyen(ne)s. En effet, trop d'élu(e)s laissent sans réponse les questions posées par leurs administré(e)s. C'est intolérable dans une démocratie ;
- À rendre compte de mon mandat à tout moment, surtout lors de décisions importantes ;
- À mettre en place des débats contradictoires afin d'avancer ENSEMBLE sur nos problèmes.



Informaticien, 50 ans
2 enfants

*Soyez solidaires,
naturellement,
Votez Vert
le 9 et le 16 mars!*



SUPPLÉANTE
ODILE BEAUFLIS

Infirmière, 51 ans
3 enfants

L'ÉCOLOGIE
Les Verts 

12 PRIORITÉS POUR UNE ÉCOLOGIE SOCIALE, 12 BONNES RAISONS DE VOTER VERT LES 9 ET 16 MARS

Dans la répartition des responsabilités entre mairies, inter-communalités, départements et régions, les politiques de solidarités sont les principales missions affectées aux Départements.

Depuis 2004, le Département de Seine-Maritime a mis le cap sur la qualité sociale : dépistage précoce des maladies infantiles, insertion des personnes handicapées, aides à domicile pour les personnes âgées, fond de solidarité logement, insertion par l'économie, RMI... En outre, il a investi dans les collèges, les cars départementaux et les transports scolaires. Enfin, il a commencé, à protéger 14 nouveaux espaces naturels et zones humides et à agir pour préserver la ressource en eau.

Les Verts proposent de renforcer cette dynamique en faisant de l'écologie le vecteur fondamental de nouvelles solidarités. Les 9 et 16 mars prochains, vous avez la possibilité d'élire des conseillers généraux verts. Dans le cadre d'une majorité départementale de gauche, les Verts mettront en œuvre les 12 priorités suivantes.

- 1** Pour **mieux se chauffer, faire baisser les charges et protéger la planète**, rénovation écologique de tout le parc social Habitat 76 (1 logement social sur 5) avec **une isolation** phonique et thermique, le remplacement du chauffage électrique et au fioul par des énergies renouvelables, solaire, bois, éolien, biomasse.
- 2** **Proposer un logement digne pour tous** : augmenter le nombre de logements sociaux, lutter contre l'insalubrité, créer des structures d'accueil de proximité pour les femmes et les enfants en situation d'urgence.
- 3** Lutter contre la précarité énergétique : **prêts relais à taux zéro pour l'isolation et les énergies renouvelables chez les particuliers**. On ne commence à le rembourser qu'après amortissement !
- 4** Construire et réhabiliter tous les collèges et bâtiments publics départementaux en **haute qualité environnementale et haute performance énergétique**.
- 5** Faciliter l'usage des transports collectifs et non polluants pour aller au travail et à l'école avec **un titre de transport unique pour prendre un car, un train, un bus et un vélo**, aider le co-voiturage.
- 6** **Prévenir les inondations** en restaurant les mares, les haies, les fossés et les prairies.
- 7** **Économiser et préserver la ressource en eau** : protéger les captages des risques de pollutions agricoles, aider les particuliers qui utilisent l'eau pluviale, soutenir l'épuration naturelle, favoriser la gestion en régies publiques.
- 8** **Soutenir l'agriculture biologique, les produits locaux et les circuits courts**, pour répondre à la demande des consommateurs sans avoir à importer les produits agricoles, développer les repas bio dans les collèges, accompagnés d'une éducation à l'alimentation.
- 9** **Développer l'information et la prévention face aux pollutions et risques industriels**.
- 10** **Soutenir prioritairement les activités économiques non délocalisables** sous condition de respect de l'humain et de l'environnement : commerce, artisanat, PME, économie durable.
- 11** **Favoriser l'économie sociale et solidaire** créatrice d'activités de proximité et d'emplois stables, pour l'aide aux personnes, l'entretien des espaces naturels, l'éco-tourisme, l'insertion sociale et professionnelle...
- 12** **Développer une ambitieuse politique en faveur de la biodiversité** : littoral, estuaires, restauration des berges des rivières, création de l'Observatoire régional de la biodiversité.

Comme vous pouvez le constater, l'originalité des propositions des Verts est de conjuguer les nécessités sociales, environnementales et économiques pour renforcer la solidarité, lutter contre la précarité et la pauvreté, créer des activités nouvelles et des emplois.

**soyez solidaires, naturellement,
voterez vert le 9 et le 16 mars!**

